

**L'accueil, l'accompagnement
et la mise à niveau scolaire
des apprenants nouveaux
arrivants dans les écoles offrant
une programmation en langue
française au Manitoba**

Document d'appui

L'accueil, l'accompagnement et la mise à niveau scolaire des apprenants nouveaux arrivants dans les écoles offrant une programmation en langue française au Manitoba

Document d'appui



Données de catalogage avant publication – Éducation et Formation Manitoba

L'accueil, l'accompagnement et la mise à niveau scolaire des apprenants nouveaux arrivants dans les écoles offrant une programmation en langue française au Manitoba : document d'appui.

Comprend des références bibliographiques.
ISBN 978-0-7711-7377-6 (PDF)

1. Enfants immigrants – Éducation – Manitoba
 2. Élèves immigrants – Intégration – Manitoba
 3. Intégration scolaire – Manitoba
 4. Éducation interculturelle - Manitoba
- 370.117077127

Tous droits réservés © 2017, le gouvernement du Manitoba représenté par le ministre de l'Éducation et de la Formation.

Éducation et Formation Manitoba
Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Nous invitons le personnel de l'école à partager ce document avec les parents, les tuteurs et les collectivités, selon le besoin.

Les sites Web mentionnés dans ce document pourraient faire l'objet de changement sans préavis.
Les enseignants devraient vérifier et évaluer les sites Web et les ressources en ligne avant de les recommander aux élèves.

Vous pouvez commander des exemplaires imprimés de ce document du Centre des ressources d'apprentissage du Manitoba, à l'adresse www.mtbb.mb.ca.

Numéro d'article : 97744

ISBN 978-0-7711-7376-9 (version imprimée)

La version électronique de ce document est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba au <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/ana/accueil/index.html>.

Veuillez noter que le Ministère pourrait apporter des changements à la version en ligne.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.

AVANT-PROPOS

Depuis plusieurs années, les écoles du Manitoba accueillent des apprenants nouveaux arrivants d'origines diverses. Ces apprenants, venus de partout dans le monde, ont des acquis linguistiques et culturels variés qui viennent enrichir l'effectif socioculturel de la collectivité. La société d'accueil qu'est le Manitoba doit permettre à tous les apprenants, qu'ils soient nouveaux arrivants ou nés ici, de vivre quotidiennement la réalité interculturelle qui constitue la mosaïque canadienne. Les apprenants d'aujourd'hui vivent dans un monde de plus en plus diversifié, de plus en plus sensible aux réalités d'autrui et de plus en plus interconnecté. La diversité culturelle, présente au sein de l'école, permet à tous les apprenants de mieux comprendre la citoyenneté dans un contexte mondial.

Éducation et Formation Manitoba croit que tous les apprenants ont le droit à une éducation de qualité leur permettant d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour mener une vie productive et épanouissante sur les plans de l'identité personnelle, culturelle et professionnelle au sein de leur communauté. De plus, Éducation et Formation Manitoba, avec les écoles françaises et les écoles d'immersion française de la province, soutient que chaque apprenant devrait bénéficier d'un environnement scolaire sécuritaire et d'un climat éducatif qui favorise le goût d'apprendre, la pensée créative, l'estime de soi et le respect des autres.

L'élaboration du présent document s'appuie sur des initiatives manitobaines et des rapports basés sur la recherche récente portant sur l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants au Manitoba, sur l'apprentissage et l'acquisition d'une langue additionnelle, sur une mise à niveau académique, et sur l'éducation plurilingue. Ces travaux nous permettent d'améliorer sans cesse nos connaissances et nous aident à mieux comprendre les tenants et les aboutissants de l'apprentissage de toutes langues.

Puisque les écoles françaises et les écoles d'immersion française évoluent dans un contexte minoritaire au Manitoba, le présent document tient compte des principes de la pédagogie en milieu minoritaire et de l'importance de favoriser la construction de l'identité de l'apprenant nouvel arrivant.

L'école française en milieu minoritaire a une double mission. Elle doit mettre en place une programmation qui répond aux exigences scolaires et identitaires de cette mission. Elle doit offrir à l'élève les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être pour lui permettre de vivre pleinement sa vie. Son rôle de passeur culturel l'appelle à socialiser l'élève à sa langue, à sa culture et à sa communauté afin de l'engager dans un processus de construction identitaire. L'école francophone met donc en place une programmation qui répond aux exigences scolaires et identitaires de son rôle.

AVANT-PROPOS (SUITE)

L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF, 2008) propose huit principes qui peuvent favoriser la construction identitaire de l'élève, respectueux de la diversité culturelle que nous retrouvons dans les milieux éducatifs et les communautés du Manitoba :

- s'inscrivent dans la francophonie contemporaine,
- misent sur la créativité et l'innovation,
- valorisent la diversité,
- favorisent l'action concertée de la famille, de la communauté et de l'école,
- développent un rapport positif à la langue française,
- créent des liens au sein de la francophonie canadienne en constante évolution,
- encouragent la mobilisation,
- visent des effets durables.

Ces principes peuvent servir à inspirer l'action éducative. D'ailleurs, la vision de la Division scolaire franco-manitobaine souscrit à ces principes en visant « la réussite scolaire, identitaire et communautaire de ses apprenants dans une perspective d'inclusion et de respect ». La Division scolaire franco-manitobaine reconnaît l'importance des écoles inclusives et d'une programmation et d'une pédagogie culturelles, ce, dans le but de favoriser une francophonie inclusive.

Pour sa part, le concept de l'élève inscrit au Programme d'immersion française qui se construit une identité particulière prend de l'ampleur depuis quelques années. « Blais (2003) souligne que les finissants des écoles d'immersion ne sont ni [uniquement] francophones ni [uniquement] anglophones, mais ont une identité autre » (Mandin, p. 6). John Ralston Saul ajoute que les élèves d'immersion font partie d'une nouvelle collectivité canadienne, d'une minorité grandissante. Il importe donc de valoriser cette « identité autre » et d'accompagner et d'appuyer l'apprenant dans sa prise de conscience quant à la portée de la langue française sur son apprentissage et sur sa personne et ainsi l'amener à valoriser son identité en constante évolution. Il sera alors en mesure de prendre sa place légitime dans la collectivité bilingue canadienne.

La citation suivante au sujet de l'identité sociale s'aligne bien avec le renouvellement de la vision de l'immersion française au Manitoba : « *cette partie du concept de soi d'un individu qui découle de la connaissance d'être membre d'un groupe social (ou des groupes) conjointement avec la valeur et la signification émotionnelle attachée à cette appartenance* ». (Tajfel, 1981, cité dans Landry, Deveau et Allard, 2006, p. 60)

AVANT-PROPOS (SUITE)

C'est dans ce but que le Ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba planifie, administre et facilite des programmes et des services portant sur tous les aspects de l'éducation française pour les élèves manitobains, et ce, de la maternelle à la 12^e année. En plus d'assurer une éducation inclusive de qualité, ces efforts veillent à l'épanouissement des élèves prêts à s'engager dans leur communauté, leur société et dans le monde en tant que citoyens fiers de leur identité culturelle et linguistique.

REMERCIEMENTS

Pour mieux répondre aux besoins particuliers des apprenants nouveaux arrivants, le Bureau de l'éducation française (BEF) en collaboration avec la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a mis sur pied un comité de travail élargi qui s'est réuni à maintes reprises pour réfléchir aux possibilités, aux défis et aux besoins des apprenants nouveaux arrivants et pour partager ces réflexions.

Le BEF tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin aux sessions de travail tenues au cours des dernières années. Nous tenons également à remercier le personnel de la DSFM pour sa contribution. Le fruit des discussions et des réflexions de tous a été une grande source d'inspiration dans la production du présent document.

